

Compte rendu du conseil de quartier de Charles Hermite

Le 27/11/2024

Ordre du jour :

- Propreté / Végétalisation
- Sécurité
- Commerce

Les élus présents :

Frédéric BADINA, Conseiller de Paris, délégué auprès du Maire du 18e chargé de la propreté, de l'espace public, du réemploi et de l'économie circulaire.

Fanny BENARD, adjointe au Maire du 18e chargée de la participation citoyenne, de la concertation sur les projets d'aménagements et de la mise en œuvre du budget participatif.

Kévin HAVET, adjoint au maire en charge de la sécurité, de la police municipale et de la vie nocturne

Gilles MENEDE, adjoint au Maire du 18e chargé des espaces verts et affaires funéraires, de la nature en ville, de la végétalisation de l'espace public, référent du Conseil quartier Clignancourt - Jules Joffrin

Cabinet du Maire :

Justine SIMON, chargée de la démocratie locale, de la participation citoyenne, de la concertation, du Budget Participatif, de l'animation locale, de la vie associative et de l'information aux habitants.

Gislain GUIDONI, chargé des mobilités, de la voirie, de la propreté et de la transformation de l'espace public

Rémi PILLOT, chargé de la sécurité, police municipale, vie nocturne, tranquillité résidentielle et affaires générales.

Le Service de la démocratie Locale :

Michel DIOP, chargé de participation citoyenne.

Projet voté

Le projet AFP18, qui concerne l'organisation d'une fête de quartier à Charles Hermite, a été approuvé et bénéficiera d'un financement de 1 500 € sur le budget 2024.

Propreté

Un habitant a signalé l'absence de grandes poubelles **rue Charles Hermite**, près de Ney Village, qui n'ont jamais été réinstallées après les Jeux Olympiques. L'élue a pris note de cette demande et s'est engagé à en faire la requête auprès des services compétents.

D'autres riverains ont exprimé leur mécontentement concernant la propreté des rues et ont demandé à quelle fréquence les agents de nettoyage interviennent. Il a été précisé que les abords des écoles sont nettoyés chaque matin par le prestataire Augier, mais que d'autres zones, comme la **rue Tristan-Tzara**, restent particulièrement sales. La Direction de la Propreté et de l'Eau (**DPE**) intervient régulièrement pour enlever les dépôts sauvages, et une équipe de propreté mobile a été déployée pour intervenir dans tout l'arrondissement. Il a également été rappelé que les habitants peuvent signaler les problèmes via l'application [DansMaRue](#).

Espace public et Sécurité

Les habitants ont évoqué les nuisances causées par des regroupements dans plusieurs squares, notamment celui de **Rachmaninov**. Il a été rappelé que ces espaces sont avant tout destinés aux enfants, mais qu'il est nécessaire de trouver d'autres lieux adaptés aux besoins des jeunes et des propriétaires de chiens, sans compromettre la tranquillité des familles.

Concernant la présence de consommateurs de drogue, notamment **Place de la Madone**, les élus ont souligné que la situation s'est considérablement améliorée. Un ancien point de consommation de crack a été démantelé, et il n'y a plus aucun point fixe de deal dans le 18^e arrondissement, ce qui est une première depuis 30 ans. Toutefois, des consommateurs restent présents de manière sporadique, bien que leur nombre ait diminué grâce à une augmentation des prix et à l'accompagnement des personnes dépendantes. Huit structures d'accueil existent actuellement pour aider ces usagers à sortir de leur addiction.

Un habitant de la **Rue Raymond-Queneau** a fait état du retour de toxicomanes et de dealers au numéro 11 de son immeuble, ainsi que d'une panne d'ascenseur rendant la situation encore plus difficile. Il a été précisé que le GPIS (Groupement

Parisien Inter-bailleurs de Surveillance) intervient dans ce type de situation, mais que la Police Nationale doit également être mobilisée.

Des riverains ont signalé des problèmes liés aux toilettes publiques squattées, notamment **Place Torcy** et dans certains squares. L'élue a indiqué que la municipalité travaille à leur rénovation et à leur sécurisation. De nouveaux urinoirs sont également en cours d'installation. Bien que ces dispositifs ne soient pas parfaits, ils permettent de limiter certains détournements d'usage, notamment liés à la prostitution.

Dans ce cadre, il a été rappelé que la loi française condamne les clients et les proxénètes, mais pas les personnes se prostituant. Les propriétaires de logements utilisés à des fins de prostitution peuvent également être sanctionnés.

Ensuite, un habitant a souligné que, depuis les Jeux Olympiques, le sentiment de bien-être dans le quartier s'est amélioré et a encouragé les élus à poursuivre leurs efforts.

Enfin, concernant la mise en place d'un marché alimentaire, il a été précisé qu'une étude a montré qu'il n'y avait pas suffisamment de demande pour justifier son installation. Toutefois, la présence d'une borne foraine permet d'envisager des animations ponctuelles.